

« On mésinterprète le pacte par ignorance ou mauvaise foi »

MIGRATION Louise Arbour (ONU) réagit aux défections européennes en série

Louise Arbour

Magistrate québécoise, Louise Arbour a été pendant quatre ans haute-commissaire aux Droits de l'homme des Nations unies et est, depuis 2017, représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour les migrations.

En dehors de sa carrière onusienne, elle a notamment été juge à la Cour suprême du Canada et procureure en chef du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda.

► La N-VA embarrasse le gouvernement en rechignant à adopter le pacte global pour la migration.

► Pour la représentante de l'ONU pour la migration, se désengager ne servira en rien les intérêts nationaux.

À quelques mois de son intégration au Conseil de sécurité de l'ONU, la Belgique annonçait haut et fort par la voix de son Premier ministre qu'elle signerait le pacte global pour une migration sûre, ordonnée et légale. Le texte travaillé depuis deux ans aux Nations unies se veut un guide des bonnes pratiques à usage mondial, fixant quelques directions à prendre. Une formalité. Mais c'était sans compter les états d'âme de la N-VA qui voudrait bien rediscuter la ligne du gouvernement à ce sujet. En cause : la crainte de voir la souve-

raineté de l'État égratignée par un nouvel engagement international. Et ce, même si le texte n'est pas contraignant. Une volte-face européenne, à moins d'un mois de l'adoption formelle du texte à Marrakech, qui n'est pas pour réjouir la représentante spéciale de l'ONU pour la migration internationale.

Une série de pays européens a emboîté le pas à l'Autriche qui a annoncé qu'elle ne signerait pas le pacte. En Belgique le gouvernement discute et pourrait revenir sur sa position.

Il faut être honnête, il est très décevant de voir que certains acteurs politiques, dans certains

pays, semblent très mal comprendre l'environnement international dans lequel ils opèrent. L'usage de

la terminologie qu'ils emploient démontre une interprétation incorrecte du processus : « ne pas signer », « se désengager... » Il n'y a pas de signature prévue. Il s'agit d'un processus lancé il y a deux ans à New York. Des consultations internationales ont eu lieu, suivies par six mois de négociations intenses pour aboutir au texte du pacte. L'étape suivante est une adoption du texte par les États membres à Marrakech qui sera suivie par une résolution à l'ONU où le texte sera présenté. Il est prévu que les États aient l'occasion de faire valoir leurs commentaires au moment de l'adoption du pacte en décembre. On s'attend à ce que des États membres expriment certaines inquiétudes ou signalent que certains passages s'appliquent moins à eux. Donc ce mouvement de retrait, c'est un peu étonnant.

quelques piques à l'intention de Theo Francken. « Ce n'est pas à Theo Francken de dicter sa loi », estime l'ex-présidente du Sénat, pour qui il faut « signer ce pacte absolument ». Pour elle, le secrétaire d'Etat à l'Asile et la

Les pays pourront exprimer leurs inquiétudes, mais pas toucher au texte.

L'ONU traite régulièrement de questions extrêmement complexes et difficiles, où les intérêts nationaux poussent dans des directions opposées : les révolutions technologiques, le climat, le développement économique. L'essence du multilatéralisme, c'est de chercher le plus grand consensus possible et de préserver un espace pour faire part de son opinion et de ses inquiétudes. On n'est pas dans une approche coercitive, ni contraignante.

Comprenez-vous les réticences de certains partis politiques ?

Les raisons de ces supposées dé-

fections sont souvent mal exprimées ou pas très bien ciblées. Notamment l'idée qu'on attaque la souveraineté nationale. 190 pays participent et je peux vous assurer qu'ils sont tous aussi soucieux de la protection de leur souveraineté. Plus les enjeux ont une portée globale, sont difficiles, plus il est important de s'inscrire dans un processus qui donne la place à toutes les voix. Processus, qui nous a bien servi jusqu'à présent. Ceux qui se sont donné la peine de lire le pacte vont y voir beaucoup d'aspects favorables à leurs intérêts nationaux, comme les efforts pour réduire collectivement les facteurs qui poussent les gens à quitter leur pays. La question du retour dans le pays d'origine, chère aux pays européens, a fait l'objet de beaucoup de discussions. On parle de réduire le trafic d'êtres humains, de réduire la migration irrégulière. Ce pacte est le début d'un grand projet. Il ne s'agit pas de promouvoir ou de chercher à réduire la migration,

mais de s'assurer que les prérogatives nationales sont facilitées par une meilleure coopération. Je ne vois pas dans quelle mesure se désengager du texte peut servir des intérêts nationaux.

Il y a en Europe un mouvement de recul sur le multilatéralisme, la volonté de se défaire de certains engagements en matière de droits de l'homme. C'est cela qui se joue ?

Il ne faut pas caractériser ce qui se passe dans certains partis de certains pays comme étant la position de l'Europe. Les pays européens ont eu une position commune pendant toutes les négociations, ils se sont entendus sur un texte qui leur convenait. Cela continue d'être le cas dans la plupart des pays, et cela représente aussi l'opinion d'une bonne partie de la classe politique y compris dans des pays qui se désolidarisent. A nouveau, c'est mal comprendre et mal servir ses intérêts nationaux sur des questions migratoires qui sont par définition globales et interdépendantes. Il n'y a pas un seul pays qui peut bien gérer la migration sans la coopération de ses voisins immédiats et plus distants.

Quel impact ces annonces de retraits risquent d'avoir sur la portée du texte ?

Aucune. Le contenu du texte a été adopté par 190 pays qui ont négocié pendant des mois, le processus est bien en marche. Je me permets de rappeler que le processus, initié il y a deux ans à New York, faisait suite à la demande des pays européens, particulièrement de ceux qui se sentaient mal soutenus par la communauté internationale alors qu'ils étaient exposés à des flux migratoires importants. L'Europe a sollicité les Nations unies pour mettre en place une meilleure gestion mondiale de la migration. A l'origine de ces efforts actuels pour se dissocier du processus, il y a beaucoup de mésinterprétation qui est le fait d'ignorance ou de mauvaise foi.

Quel serait l'impact d'un désengagement du texte sur la scène internationale pour un pays qui essaie de peser un peu plus à l'ONU ?

Je laisse à la discrétion des dirigeants le jugement à porter sur les conséquences de leurs actions. ■

MAJORITÉ

Christine Defraigne tacle Theo Francken

Interrogée sur le plateau de « Jeudi en prime », Christine Defraigne (MR) a lancé

quelques piques à l'intention de Theo Francken. « Ce n'est pas à Theo Francken de dicter sa loi », estime l'ex-présidente du Sénat, pour qui il faut « signer ce pacte absolument ». Pour elle, le secrétaire d'Etat à l'Asile et la

Migration « devrait rentrer dans le rang ». « Il se range dans une frange que je considère populiste, dangereuse pour l'Europe », a commenté Christine Defraigne.

L. TR.

Propos recueillis par
LORRAINE KIHL